

L'école militaire de notre armée

Autor(en): **Cuénoud, B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **106 (1961)**

Heft 12

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion par le Service de l'information de l'OTAN. Mais comment faire autrement ? Il importait que nos lecteurs, nos officiers, fussent orientés sur l'Alliance. Nous ne pouvions faire mieux, semble-t-il, que de citer certains textes officiels de l'OTAN.

Toutefois, nous n'avons pu résister à l'idée de comparer les moyens de l'Alliance avec ceux qu'on estime à la disposition de son adversaire éventuel. Et la comparaison n'est évidemment pas très rassurante.

Il reste l'arme atomique — comme le dit si pertinemment le général Carpentier¹. C'est le seul espoir de l'Occident ! ? On en est là !

Dans des études ultérieures, nous pourrions suivre les développements éventuels de l'Alliance Atlantique pour l'information de nos officiers. Toujours dans l'idée que si la guerre éclate — le « miracle » de 1914-1918 et surtout de 1939-1945 ne se reproduisant pas — nous tomberions dans les bras de l'OTAN et qu'il vaut mieux pour cela connaître son organisation, sa force et ses faiblesses. Un homme averti en vaut deux, dit le proverbe.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

L'Ecole militaire de notre armée²

Ce qu'elle fut, ce qu'elle est, ce qu'elle doit devenir

Cette année, la Section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale a pu fêter ses 84 ans d'existence. C'est le 26 octobre 1877 que le Conseil fédéral décidait la

¹ R.M.S., numéro du mois d'août 1961, page 381.

² Nous sommes heureux de publier cette étude du colonel EMG CUÉNOUD qui, depuis de nombreuses années, s'est acquis de grands mérites dans la direction de la *Section des sciences militaires* de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. (Réd.)

création d'une Ecole militaire rattachée à notre grande école technique des bords de la Limmat. Le premier semestre eut lieu en hiver 1878/79. Avant cette date déjà, le Conseil fédéral avait jugé nécessaire de créer une école militaire en vue de perfectionner les connaissances des officiers suisses. Cette première intention, louable certes, devait rester sans suite ; elle fut écartée le 7 février 1854. Il faudra attendre encore vingt longues années, soit jusqu'en 1874, avant que le conseiller fédéral Welti, préoccupé du fait que l'officier suisse ne disposait que d'un « bagage » général par trop rudimentaire, reprit tout le problème. Il demandait à ses collègues du Conseil fédéral que la préparation militaire de l'officier helvétique soit sans tarder améliorée. Le résultat, disait-il, ne pouvait être obtenu qu'en créant des cours spéciaux traitant des bases fondamentales de l'art militaire ; il citait tout particulièrement : « L'histoire générale des guerres, l'évolution de la tactique et de la stratégie, l'organisation militaire, la connaissance des armes, la théorie de tir, la valeur et le rôle des fortifications ». Il proposait que ces cours soient donnés dans le cadre de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich où les élèves auraient, à côté de leur pensum quotidien, la possibilité de suivre d'autres disciplines facultatives leur permettant de développer harmonieusement leurs connaissances techniques et culturelles.

Il n'est pas douteux que la guerre de 1870 et les leçons que nous autres Suisses devons en tirer ont beaucoup contribué à convaincre nos hautes autorités. Le conseiller fédéral Welti insistait sur le fait qu'à la lumière des grandes leçons de l'histoire, l'art de se battre, lui aussi, devait être appris et surtout commenté. Il estimait que cette étude devait se faire sur le plan scientifique et qu'elle était d'une impérieuse nécessité.

Ainsi prenait corps l'idée de la création d'une section des sciences militaires. Il s'agissait alors de susciter chez le gradé un état d'esprit nouveau. L'officier devait se considérer comme faisant partie de l'élite de la nation et, à ce

titre, devait posséder une culture militaire et générale toujours à la mesure des événements auxquels il pouvait avoir à faire face. Le principe était acquis. Il n'en faudra pas moins attendre huit ans encore avant que, très modestement, dans le cadre des cours libres de l'Ecole polytechnique fédérale une section militaire voie le jour.

Modeste est bien le mot puisque, à ses débuts, cette section militaire ne comptera qu'un seul professeur, spécialiste des questions militaires, aidé de deux collaborateurs. L'honneur de commander cette première institution revint au colonel Emile Rothpletz, d'Aarau. Cet officier supérieur n'était point homme à se contenter de peu, il savait voir loin; son grand talent de pédagogue et ses connaissances militaires étendues lui dictèrent rapidement les buts qu'il devait atteindre. Il se chargera lui-même, avec infiniment de compétence, du cours d'histoire des guerres. Il enseignera la tactique et la stratégie, leur évolution ainsi que l'organisation militaire. Il entendait que les cours évoluent eux aussi et soient toujours judicieusement adaptés aux exigences du moment.

L'organisation militaire de 1874 prévoyait que l'officier qui aurait suivi, avec succès, pendant un an, les cours de cette nouvelle école bénéficierait d'un « avancement » plus rapide et pourrait entrer dans l'armée avec le grade de premier-lieutenant. Ce « privilège » fut sérieusement combattu par le corps des instructeurs. En fin de compte, il sera éliminé du texte de la loi.

Rothpletz avait ainsi trouvé ce qui correspondait à son tempérament; passionné d'histoire, il avait l'art de convaincre; pendant son passage à Zurich de 1878 à 1897, il fit, pour l'armée suisse, œuvre très utile. Il voyait grand, son désir eût été de faire, un jour, de cette modeste école une académie militaire du genre de celles qui existaient dans les pays voisins. Hélas, il ne devait pas atteindre ce but — qui ne l'est pas encore aujourd'hui; toujours est-il qu'au jour de sa retraite un gros travail avait été fait; les premières

pierres de l'édifice étaient solidement posées. En onze ans de labeur les disciplines s'étaient aussi multipliées, on en comptait seize, lesquelles s'échelonnaient au long d'un semestre d'été et d'un semestre d'hiver.

En 1898, la Section des sciences militaires se transforma assez radicalement ; elle comprenait une section A pour étudiants et auditeurs et une section B pour officiers. Les cours facultatifs avaient une durée de trois semestres consécutifs ; ils se terminaient par des examens. L'expérience prouvera vite combien malheureuse fut la formule du volontariat. L'école manquait d'homogénéité, les cours n'étant obligatoires ni pour les officiers de troupes, ni pour les cadres de carrières. C'est avec la réorganisation du 12 avril 1907 que la nécessité d'améliorer le niveau intellectuel des officiers et de parfaire les connaissances scientifiques du corps des instructeurs se fait le plus sentir. Bien que la lacune comblée fût déjà grande, l'École militaire devait prétendre à mieux ; soucieuse de ses responsabilités nouvelles, la Section des sciences militaires se rend compte que le développement tactique et technique seul ne saurait suffire à la formation d'un officier de carrière de valeur ; il faut en plus lui donner des vues lointaines, le mettre en face de problèmes à résoudre où il doit engager et sa responsabilité et sa personnalité. L'heure est ainsi venue de faire appel à des professeurs de grande classe, aux larges horizons, bénéficiant surtout d'une vaste expérience ; mais, dans une petite armée, hélas ! ces hommes-là sont rares — ne le sont-ils pas encore aujourd'hui ? Le jeune officier, toujours bien disposé et plein d'entrain, commet de toute bonne foi des erreurs d'ordre psychologique en même temps qu'il se montre souvent pédagogue maladroit. Il faut donc reprendre l'éducation militaire à sa base.

Il faudra faire appel à des chefs ayant déjà fait leurs preuves, jouissant d'une grande autorité morale et, par là même, capables d'exercer une saine influence sur les jeunes générations. C'est ainsi que l'École militaire fera appel à des

chefs de valeur. Successivement vont être chargés de cours : le général Wille, les colonels commandant de corps Audéoud, Bridler, Steinbuch, Weber, Wille, les colonels divisionnaires Bircher, Frey, Schweizer, auxquels s'ajouteront un nombre respectable de colonels commandants de régiments. A ces noms, il y a lieu de joindre bon nombre de professeurs civils de l'Ecole polytechnique fédérale, ce qui aura pour effet de donner à l'enseignement plus de cohérence ; en même temps la collaboration de personnalités accusées donnera à l'Ecole le prestige qui lui manquait. Les résultats ne se feront pas attendre, la juste voie est trouvée.

En 1911, une innovation s'ajoute à ce qui précède. Le chef du Département fédéral exige que tout officier se vouant à la carrière des armes suive et termine, avec succès, les cours de la Section des sciences militaires avant toute nomination aux fonctions d'officier instructeur. Le progrès réalisé est considérable ; l'officier de métier doit enfin suivre une école destinée à sa formation professionnelle. On exigera, dès lors, qu'il en sache toujours davantage que ses égaux miliciens dans l'art de conduire la troupe au combat. Ses qualités culturelles, morales et intellectuelles, elles aussi, doivent s'affermir davantage. L'officier instructeur doit avoir du caractère et un jugement sûr, sa « compétence » dans le domaine militaire doit devenir incontestable. Ces bonnes intentions ne seront, hélas ! par toujours réalisables ; il faudra admettre des exceptions. Pour obtenir des résultats durables, une instruction de cette nature ne saurait être donnée à des officiers trop jeunes ; il est indispensable qu'ils possèdent un minimum d'expérience de la vie et connaissent ses vicissitudes, puisque nous voulons en faire des chefs exemplaires. L'armée a un besoin croissant d'officiers de carrière ; par obligation, il faudra parfois, pour ne pas courir le risque de perdre de bons éléments, nommer aux fonctions d'instructeurs des officiers n'ayant pas encore fait leur stage à l'Ecole polytechnique fédérale. C'est ce qui se produit encore actuellement ; c'est un inconvénient inévitable. L'expérience d'au-

jourd'hui prouve que le capitaine de 28 à 33 ans, conscient de ses responsabilités vis-à-vis du pays et soucieux de ce que nous réserve l'avenir, peut aborder bon nombre des problèmes militaires modernes malgré leur complexité.

L'ordonnance du Conseil fédéral du 10 juillet 1929, en vigueur jusqu'en 1954, fixait les bases de l'Ecole militaire nouvelle ; celle-ci, s'incorporant à l'Ecole polytechnique fédérale, en formera à l'avenir la Section XI. C'est deux semestres d'hiver consécutifs que les vieux premiers-lieutenants et des capitaines devront passer, à Zurich, en « service commandé ».

Le programme des cours, vu à l'échelle d'aujourd'hui, est encore bien modeste. Il comprend l'histoire de la guerre, l'organisation militaire, la tactique, la pédagogie, la fortification permanente et de campagne, la théorie de tir, la connaissance des armes, la géographie, les liaisons et transmissions, l'emploi de l'aviation. A côté de ces disciplines obligatoires les stagiaires peuvent suivre d'autres cours facultatifs figurant au programme de l'EPF.

Notre institution a fait de grands progrès, certes, mais de nombreuses lacunes subsistent. Trop de jeunes et bons éléments nous échappent. C'est donc le recrutement qu'il faut améliorer. La « vocation » d'instructeur est au civil peu connue, le vieil officier de carrière d'alors n'a pas toujours été un modèle culturellement et intellectuellement parlant ; c'est assez souvent « un raté ». La profession n'a pas toujours bonne presse et cependant l'armée doit être convenablement instruite. De jeunes lieutenants ou premiers-lieutenants pourvus de dynamisme et d'enthousiasme sont indispensables. Attendre qu'ils aient terminé leurs études se révélera impossible dans nombre de cas. C'est ce qui amènera la Section des sciences militaires à créer deux semestres d'hiver consécutifs, dits semestres préparatoires, au cours desquels on cherchera à donner le goût de servir à l'aspirant-instructeur ; il aura l'occasion de se familiariser avec les milieux cultivés ; en même temps, il se rendra mieux compte de ce

que l'armée attend de lui. Ses chefs, eux, auront l'occasion de suivre le candidat et de voir s'il possède ou non les qualités requises pour devenir, avec les années, un officier de métier sûr de lui, au moral inaltérable.

Le second conflit mondial interrompt brusquement toute activité à la Section des sciences militaires. Avec le semestre d'hiver 1945 /46, elle reprendra son activité ; elle se trouvera alors en face de nouveaux et difficiles problèmes à résoudre. Une réorganisation profonde s'impose, car il ne s'agit pas de « réparer » la dernière guerre. Il y a lieu de mettre à profit, sans retard, les expériences acquises de 1939 à 1945, mais celles-ci sont encore peu connues, souvent contradictoires ; il ne saurait être question pour notre petite Suisse de simplement « copier » ce qui s'est fait à l'étranger ; il s'agit de créer de toutes pièces un instrument nouveau, parfaitement adapté à ce que peut se permettre le pays. Le matériel d'instruction d'avant-guerre a perdu toute sa valeur. Chose plus délicate, il faut rajenir le corps professoral ; des jeunes doivent apporter du sang nouveau et des idées nouvelles. Sans retard, il s'agit de procéder à des recherches approfondies ; il faut avant tout se procurer une documentation sérieuse sur le conflit qui vient de prendre fin ; mais pour nous autres, neutres, il importe avant tout de connaître les deux sons de cloche et de se montrer prudents à l'égard des théories que professent les vainqueurs. Tout doit être réadapté. Il faut faire œuvre créatrice, s'inspirer des leçons du passé pour mieux éclairer notre avenir.

Dès lors, un mot nouveau est sur toutes les lèvres : « la technique ». Le second conflit mondial lui a effectivement accordé une part prépondérante. Il faut se rendre à l'évidence : l'officier de carrière, à côté de tout ce que l'on attend de lui, doit devenir un technicien, c'est-à-dire qu'il n'échappera pas à la « spécialisation » et à ses dangereuses conséquences. Cette technique envahissante avec ses hallucinants progrès est insatiable ; chaque année, il faudra lui consacrer davantage de temps ; tout cela, hélas ! au grand détriment de

la culture générale. Les programmes, de plus en plus chargés, doivent être reconsidérés. Pour atteindre le but il faudra en arriver, c'était fatal, à sacrifier une partie des études historiques. On ne dira jamais assez combien cette solution, imposée par l'évolution des sciences modernes, est préjudiciable à la formation culturelle des jeunes officiers de carrière. La notion de commandement ne peut, dès lors, plus se concevoir sans des connaissances techniques approfondies. Ainsi, dès 1951, la refonte de la Section des sciences militaires s'impose. Le principe des deux semestres d'hiver consécutifs est suranné. Le stagiaire doit être mieux conseillé, mieux encadré, mieux suivi ; il faut le « sortir » de la troupe, l'éloigner de la cour de caserne avec ses horizons limités. Pendant une année entière, il devra consacrer toute son activité à l'étude. Il faudra lui apprendre à associer harmonieusement l'art de la guerre d'hier à la science militaire de demain. Les leçons du dernier conflit sont impérieuses ; de toute urgence, il faut apprendre aux jeunes à voir vite, toujours plus vite, à voir loin, toujours plus loin, à voir juste, toujours plus juste, à voir grand, toujours plus grand. L'officier suisse ne doit plus être un « isolé » ; c'est un Occidental et dès lors, c'est avec l'optique de cet Occident qu'il s'agira de lui faire comprendre l'ampleur des problèmes qui se posent aux hommes du monde libre. La tâche est ardue, les problèmes à résoudre sont de taille si l'on considère que la « guerre totale » n'est au fait qu'un complexe imbroglio de questions économiques, industrielles, politiques, financières, militaires, sociales et morales. Ainsi il faut entrer dans des domaines nouveaux qui jamais encore n'avaient été abordés.

Dès janvier 1952, la Section des sciences militaires est réorganisée une fois de plus ; sa durée sera d'un an sans interruption. Au vu de ce qui se fait dans les écoles étrangères, il faut s'adapter aux idées nouvelles. La culture générale, indispensable au militaire — un sage n'a-t-il pas dit que c'est bien la seule chose qui nous restera si un jour le malheur voulait que nous ayons tout perdu ? — ne sera pas

sacrifiée. La formule adoptée donnera satisfaction jusqu'en 1956. Le stagiaire aura l'occasion, à côté des exigences techniques du métier, de consacrer une partie de son temps à la littérature, à l'histoire militaire, à l'histoire de l'art, à la psychologie, en bref à tout ce qui est nécessaire à celui qui sait que seule une vaste culture lui assureront, avec le temps, la réussite. Mais la Suisse est petite, hélas ! pour voir loin, juste et grand, il faut aller chercher ailleurs ce que l'on ne trouve pas chez elle. Les voyages d'études à l'étranger qu'entreprendra, chaque année, la Section des sciences militaires combleront cette lacune. Les capitaines de l'Ecole militaire auront ainsi l'occasion, au cours d'un périple de trois semaines, de voir et d'étudier sur place ce que furent les grands champs de bataille de l'Histoire. Là aussi une large place sera réservée à la visite de ces merveilles des temps passés qui ne subissent des ans aucun outrage et qui aujourd'hui encore font la gloire des pays qui les possèdent.

De 1956 à nos jours, la Section XI de l'Ecole polytechnique fédérale a sérieusement progressé : son programme d'études répond aux exigences du moment. On y enseigne les disciplines ci-après : politique militaire du XX^e siècle, histoire générale des guerres, histoire militaire suisse, histoire de l'art, connaissances des états-majors et des troupes, tactique générale, tactique des armes spéciales, organisation de l'armée, guerre en montagne, motorisation de l'armée, économie de guerre, géographie militaire, droit militaire, fortification, psychologie militaire, pédagogie et éducation militaires, énergie nucléaire, armes atomiques, biologiques et chimiques, balistique, connaissance technique des armes, connaissance des armes et des armées étrangères, topographie. Ce programme, déjà chargé, est complété par des séminaires d'histoire, de tactique, de pédagogie ; des exercices tactiques ont lieu chaque semaine. Des excursions dans le pays, en plaine et en montagne, doivent apprendre à nos instructeurs à mieux connaître notre petite Helvétie. Ils auront aussi l'occasion de visiter, sous la conduite de spécialistes particulière-

ment compétents, de nombreuses usines où ils se rendront compte des difficultés que doivent surmonter nos industries pour mener à bien ce que l'armée exige et attend d'elles. Enfin, pour frapper l'imagination du stagiaire, il assistera à de nombreuses démonstrations qui auront pour but de compléter l'instruction théorique.

En marge de ce programme, les élèves sont tenus au courant de toutes les nouveautés et améliorations apportées à l'armement et à l'équipement de l'armée. Ils visiteront nos grandes bibliothèques, notre fabrique fédérale d'armes, notre service topographique fédéral, nos laboratoires, nos dépôts de vivres et matériels, nos nouvelles organisations souterraines. Les progrès ainsi réalisés sont déjà considérables et cependant il faudra, à l'avenir, faire plus encore pour ne pas être en retard sur ce qui se fait à l'étranger.

Au cours de ces dernières années, la technique moderne a pris de plus en plus une importance prépondérante au point de modifier même certains principes de l'art de la guerre. Une fois de plus, il faudra repenser le problème. La spécialisation devient, avec tous ses inconvénients, inévitable. Aux matières déjà énumérées, il convient d'ajouter l'étude approfondie de la guerre atomique et nucléaire. La guerre subversive et idéologique doit retenir toute notre attention. Les services d'information et leur développement tentaculaire doivent aussi faire l'objet d'une instruction spéciale. Il y a impérieuse nécessité de suivre scrupuleusement l'évolution des tactiques étrangères ; enfin un grand nombre d'heures doivent être consacrées à la connaissance des matériels de guerre nouveaux.

Le désir de toujours mieux faire demeure, mais, hélas ! le temps manque ; il faut de plus en plus « comprimer » l'enseignement, telle est la situation d'aujourd'hui. Former un officier de carrière en un an n'est, de nos jours, plus possible si nous voulons qu'il soit au courant des innovations apportées à nos armements et équipements et si nous exigeons qu'il soit au clair sur ce que pourrait être le comportement

de l'ennemi éventuel. La solution est simple, elle s'impose d'elle-même. Il faut, comme l'ont fait les Etats qui nous entourent, augmenter la durée des études. Voilà qui est facile à concevoir et malaisé à réaliser chez nous, étant donné les difficultés que nous éprouvons à recruter un personnel de choix, susceptible de donner, les années aidant, des chefs d'envergure aux vues larges et aux vastes horizons. Les exigences du service d'instruction, les responsabilités à assumer, le temps libre souvent très limité font que l'armée d'aujourd'hui n'a plus, pour les jeunes, l'attrait qu'elle exerçait autrefois. Le métier d'instructeur, s'il demeure un fort beau métier pour le grand travailleur, est aussi parfois ingrat et, en ce siècle où le matérialisme fait hélas tant de ravages, ceux qui se consacrent à l'armée par « vocation » prenant pour loi le dévouement, le désintéressement et même l'abnégation sont chaque année moins nombreux. Nous voici en face des problèmes de demain. Trouver de jeunes hommes qualifiés, au moral inébranlable, ayant terminé leurs études ou possédant pour le moins une formation culturelle suffisante, n'est point chose aisée. La haute conjoncture dont jouit aujourd'hui notre pays rend la tâche plus difficile encore. Demain réclamera, à n'en pas douter, davantage de l'instructeur. Tout logiquement on le voudra maître de son métier, tactiquement et techniquement parlant, connaisseur de l'âme humaine et de ses faiblesses, psychologue, habile pédagogue et possédant ce don précieux qu'est l'autorité du cœur. Sa mission ? faire aimer l'armée ! Convaincre le soldat de la grandeur de la cause qu'on veut lui faire défendre. Ce corps d'instructeurs autrefois tant critiqué, non sans raison, est aujourd'hui sur la bonne voie. Il entend devenir dans l'armée une élite méritant la confiance de notre peuple. Instruire sera toujours facile, éduquer et persuader est tout un art. A n'importe quel prix ne faut-il pas que les générations montantes apprennent qu'aujourd'hui plus que jamais l'armée est nécessaire à un petit pays neutre comme le nôtre, car rien ne saurait nous coûter plus cher que la défaite.

Que la guerre soit une calamité, nous le savons, mais pour nous autres, Suisses, petit peuple qui se respecte, elle restera toujours, malgré son cortège d'horreurs et de souffrances, moins onéreuse que la servitude.

En cet âge atomique notre humanité est entrée dans une ère nouvelle ; plus que jamais notre avenir est conditionné par les découvertes de la science. Les jeunes d'aujourd'hui, facilement impressionnés par les progrès de la technique, oublient volontiers que cette même technique, à elle seule, ne suffira jamais à créer une civilisation ; cette dernière exigera toujours en parallèle un développement aussi harmonieux que constant de nos facultés intellectuelles et morales. L'instructeur, de nos jours, n'a déjà pas la tâche facile, qu'en sera-t-il demain ? Sans ignorer les grandes leçons de l'histoire, il doit apprendre à considérer l'avenir, voir avec beaucoup de jugement et apprécier avec sagesse les événements d'hier pour être plus apte à affronter ceux de demain. En toutes circonstances, il doit être compétent. Solide de caractère, conscient de ses devoirs et de ce que le pays attend de lui puisqu'il doit former les cadres de demain et qu'en quelque sorte, il a charge de vies humaines, c'est bien là une responsabilité sans équivalence à un tel degré dans aucune autre profession.

Qu'est-ce donc que « servir » aujourd'hui pour celui qui se voue à la carrière des armes ? C'est beaucoup, beaucoup donner et très peu recevoir. C'est mettre sa haute mission et la cause à défendre au-dessus de son insignifiante personne ; c'est aussi donner raison à Schlieffen lorsqu'il dit : « *Viel leisten, wenig hervortreten, mehr sein als scheinen* ». Servir, c'est intensément aimer et faire aimer ce que nos aînés nous ont légué ; c'est aussi créer autour de soi une atmosphère toute de sincérité, d'honnêteté et de confiance réciproque, condition *sine qua non* de tout travail fécond.

A la veille de la réorganisation de notre armée, peut-il être question de la création d'une Académie militaire ? Non. Si notre institution n'est peut-être pas parfaite, elle a tout

de même fait ses preuves ; elle est encore perfectible. Dès 1961, les cours ont été échelonnés sur deux ans avec une interruption de quelques années entre ces deux stages à Zurich. Ainsi, il sera possible de faire mieux en restant dans les limites de ce que peut se permettre notre pays.

Là est le but qu'entend poursuivre la Section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale.

Colonel EMG B. CUÉNOUD

Le combat particulier de la ligne de sûreté

Es ist noch immer eine bedeutsame Linie.
Hans KISSEL.

L'insuffisance des effectifs en période d'instruction, l'abandon des fronts continus, l'absence de troupes dans les secteurs voisins et le temps trop limité des situations statiques lors de nos exercices défensifs ne permettent que trop rarement l'installation et le jeu d'une véritable ligne de sûreté; cependant cette disposition tactique n'a rien perdu de sa valeur.

Ces quelques lignes, inspirées de nos règlements en vigueur, ont pour but de résumer les caractéristiques de ce combat particulier et s'adressent avant tout aux jeunes officiers.

1. DÉFINITION ET MISSION DE LA LIGNE DE SÛRETÉ

La ligne de sûreté ou plus précisément zone de sûreté ne doit pas être confondue avec une position avancée située à plusieurs kilomètres et ordonnée lorsque l'aménagement de la position principale demande un temps d'installation prolongé.